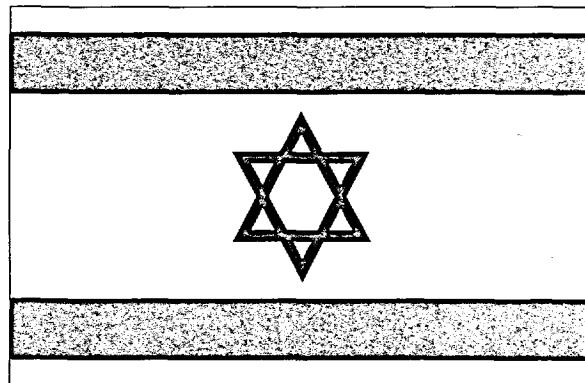


ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-ISRAËL

DOCUMENT D'INFORMATION

Le 31 juillet 1996



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01071120 1

DUE DATE

DATE DUE		
DATE DE RETOUR		

DOCS

CA1 EA 96C13 EXF

Canada

Canada-Israel Free Trade Agreement
: background information July 31,

1996. --

56148435

Communiqué

Le 31 juillet 1996

LE CANADA ET ISRAËL SIGNENT UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Le ministre du Commerce international, l'honorable Art Eggleton, et le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'État d'Israël, M. Natan Sharansky, ont signé aujourd'hui l'Accord de libre-échange Canada-Israël.

« Cet accord symbolise la direction que prend le Canada pour continuer de libéraliser ses échanges afin de stimuler ses exportations et de créer ainsi des emplois pour les Canadiens, a indiqué M. Eggleton. Il met les exportateurs canadiens sur un pied d'égalité avec leurs concurrents américains et européens, qui profitent déjà d'un accord de libre-échange avec Israël. »

Voici les principaux éléments de l'accord qui permettront d'améliorer l'accès aux marchés :

- Les droits de douane touchant les produits industriels d'origine canadienne ou israélienne seront supprimés à compter du 1^{er} janvier 1997. Seuls les maillots de bain pour dames, à la demande du Canada, et certains tissus de coton, à la demande d'Israël, continueront de faire l'objet de droits de douane, ceux-ci devant toutefois être éliminés graduellement dans les deux années et demie qui suivront.
- Une variété de produits de l'agriculture et de la pêche exportés par les deux pays feront l'objet de droits de douane faibles ou même nuls. Pour le Canada, il s'agit des grains, des produits dérivés, du boeuf, du sucre d'érable, des boissons alcoolisées et de divers aliments transformés. Les deux parties ont exclu les produits laitiers et ceux à base de volaille et d'oeufs. Les discussions reprendront toutefois d'ici deux ans afin de libéraliser encore davantage le commerce agroalimentaire.

Pour régler les éventuels différends, les deux pays ont convenu d'être régis par un processus exécutoire de règlement des différends.



La prochaine étape consistera à amorcer la mise en oeuvre de part et d'autre, y compris à adopter la législation nécessaire. Si la mise en oeuvre est terminée de part et d'autre d'ici la fin de l'année, l'accord entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1997.

Le Canada a l'intention d'étendre aux Palestiniens les avantages que l'Accord procurera aux Israéliens. Nous étudions actuellement les façons d'y parvenir avec l'Autorité palestinienne.

Dans la foulée du nouvel accord, les deux ministres ont aussi annoncé la formation d'un groupe consultatif de gens d'affaires à l'intérieur de la Commission économique mixte Canada-Israël. Il aura pour mission de trouver des formules originales visant à stimuler les échanges et de conseiller les deux gouvernements sur des questions commerciales.

Il est possible de se renseigner davantage sur l'Accord de libre-échange Canada-Israël sur Internet à :
<http://www.dfait-maeci.gc.ca> ou par le FaxLink au (613) 944-4500.
On peut aussi s'adresser à l'InfoCentre au (613) 944-4000
(téléphone) ou au (613) 996-9709 (télécopieur).

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec :

Nicole Bourget
Directrice des communications
Cabinet du ministre du Commerce international
(613) 996-6271

ou avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

Ce document est également disponible au site Internet du Ministère : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

Points saillants de l'Accord de libre-échange Canada-Israël

Accès sans obstacles au marché israélien

- Les droits de douane sont immédiatement supprimés à l'égard de presque tous les produits industriels, et les rares droits subsistants (sur les maillots de bain pour femmes et certains tissus de coton) seront progressivement éliminés sur une période de deux ans et demi.
- L'accès au marché sera grandement amélioré pour d'importants produits canadiens des secteurs de l'agriculture et des pêches, notamment les céréales, les produits céréaliers, les graines d'oléagineux, les légumineuses cultivées, le boeuf et divers produits alimentaires transformés, ce qui représente 80 % de nos exportations vers Israël dans ces secteurs.
- Les producteurs et exportateurs canadiens obtiennent un accès privilégié au marché israélien, comparable à celui dont bénéficient déjà les fournisseurs américains et européens dans le cadre des accords de libre-échange conclus par Israël avec les États-Unis et l'Union européenne.
- Les secteurs canadiens qui devraient tirer profit de l'Accord sont notamment le secteur des céréales et produits céréaliers, ainsi que celui de la fabrication de matériel pour les télécommunications et l'environnement et d'autres produits de pointe.

Autres avantages

- Les restrictions quantitatives et autres mesures non tarifaires faisant obstacle aux échanges commerciaux ne sont pas autorisées, sauf pour ce qui est expressément prévu par l'Accord.
- Il est établi des règles d'origine claires et simples, les matières d'origine américaine étant admises comme intrants originaires dans certaines circonstances.
- L'Accord prévoit une procédure de règlement obligatoire des différends.
- De nouvelles discussions se tiendront deux ans après l'entrée en vigueur de l'Accord en vue d'améliorer les dispositions portant sur l'accès des produits agricoles.
- Les produits à offre réglementée des secteurs laitier, de la volaille et des oeufs sont exclus de l'élimination des droits de douane prévue par l'Accord.
- Le Pacte de l'automobile n'est pas touché.
- Les industries culturelles sont exclues de l'Accord.

- Les autres composantes des échanges commerciaux, notamment le commerce des services et les marchés publics, restent régies par les droits et obligations des deux pays au titre de l'Organisation mondiale du commerce.

Résumé de l'Accord de libre-échange Canada-Israël

L'Accord de libre-échange Canada-Israël se caractérise essentiellement par l'importante élimination des droits de douane qu'il prévoit quant aux marchandises échangées entre les deux pays. Cette élimination prendra effet dès l'entrée en vigueur de l'Accord et portera sur tous les produits industriels, à l'exception de deux seuls. Les concessions tarifaires convenues dans les secteurs de l'agriculture et des pêches visent tout un éventail de produits d'exportation intéressant les deux parties et comptant pour quelque 80 % de leurs échanges actuels du domaine agroalimentaire. Les produits à offre réglementée sont exclus de l'élimination des droits de douane prévue par l'Accord.

Les droits et obligations des deux pays au titre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) continueront de régir les autres composantes des échanges commerciaux, notamment le traitement national, les barrières non tarifaires, les obstacles techniques, l'admission temporaire des gens d'affaires, le commerce des services, les mesures concernant les investissements et liées au commerce, les marchés publics, les subventions et les mesures compensatoires, les droits antidumping et les droits de propriété intellectuelle.

Les industries culturelles sont exclues des dispositions de l'Accord. Le Pacte de l'automobile n'est pas touché.

La date prévue pour l'entrée en vigueur de l'Accord est le 1^{er} janvier 1997.

Droits de douane : produits industriels

- À deux exceptions près, les droits de douane seront immédiatement supprimés à l'égard de tous les produits industriels d'origine canadienne et israélienne.
- Les deux exceptions portent sur les droits canadiens visant les maillots de bain pour femmes et les droits israéliens frappant certains tissus de coton, ces droits devant de part et d'autre être progressivement éliminés sur une période de deux ans et demi.
- Seront aussi éliminés les droits sur les produits qui font l'objet de réparations ou de modifications sur le territoire de l'autre partie.

Droits de douane : produits de l'agriculture et des pêches

- L'admission en franchise ou une réduction des taux douaniers sont prévues pour certains produits d'exportation intéressant les deux pays, notamment les céréales, les produits céréaliers, les graines d'oléagineux, les légumineuses cultivées, certains fruits et légumes frais, le boeuf, le sucre d'érable, les produits contenant du sucre, les boissons alcoolisées et divers produits alimentaires transformés.

- Les produits à offre réglementée des secteurs laitier, de la volaille et des oeufs sont exclus des éliminations tarifaires prévues par l'Accord.
- Deux ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, les parties tiendront de nouvelles discussions en vue d'une libéralisation plus poussée de leurs échanges du domaine agroalimentaire.

Règles d'origine

- Les règles d'origine sont fondées sur des changements de classification tarifaire dans le cadre du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.
- Les règles d'origine convenues sont, dans l'ensemble, moins restrictives que celles prévues par l'Accord de libre-échange nord-américain, reflétant la structure et l'ouverture des économies canadienne et israélienne.
- Comme le Canada et Israël ont tous deux des accords de libre-échange avec les États-Unis, les matières d'origine américaine utilisées pour la fabrication de produits canadiens ou israéliens seront, dans certaines circonstances, traitées à titre d'intrants originaires; de plus, les produits originaires expédiés via les États-Unis pourront subir certains traitements mineurs dans ce pays (par exemple, dilution, nettoyage ou conditionnement).
- Les règles d'origine feront l'objet d'un réexamen deux ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, en vue d'une amélioration.

Mesures d'urgence : sauvegardes

- Au cours des 30 premiers mois d'application de l'Accord, chaque partie pourra adopter une mesure de sauvegarde bilatérale à l'égard d'un produit de l'autre partie si, par suite de l'élimination des droits de douane, les importations de ce produit constituent une cause importante de préjudice grave sur son territoire.
- Sauf circonstances exceptionnelles, les parties s'excluront mutuellement de toute mesure de sauvegarde globale qu'elles pourraient adopter.

Barrières non tarifaires, traitement national, obstacles techniques, mesures sanitaires et phytosanitaires, mesures concernant les investissements et liées au commerce, admission temporaire des gens d'affaires, droits antidumping, subventions et mesures compensatoires, marchés publics

- Ces éléments restent régis par les droits et obligations des deux pays au titre de l'Organisation mondiale du commerce.

- Les restrictions quantitatives et autres mesures non tarifaires faisant obstacle aux échanges commerciaux ne sont pas autorisées, sauf pour ce qui est expressément prévu par l'Accord (par exemple les restrictions provinciales visant les exportations de billes de bois et de poissons).

Politique de concurrence

- L'Accord renferme des dispositions sur les lois et les politiques de concurrence afin de contrer les comportements anticoncurrentiels et monopolistiques des entités publiques et privées.

Règlement des différends

- L'Accord prévoit une procédure de règlement obligatoire des différends par des groupes spéciaux.

Accord de libre-échange Canada-Israël

Ce qu'il signifie pour l'agriculture et l'agroalimentaire

Aperçu

L'Accord de libre-échange (ALE) Canada-Israël, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1997, améliorera l'accès aux marchés des produits agroalimentaires dont l'exportation intéresse les deux pays et éliminera les tarifs sur la plupart des produits industriels. Il rétablira la compétitivité du Canada sur le marché israélien, où les États-Unis et l'Union européenne jouissent d'un accès préférentiel à la faveur d'ententes bilatérales négociées.

L'ALE Canada-Israël porte sur environ 80 % du commerce bilatéral des produits agroalimentaires. Le commerce agroalimentaire total entre Israël et le Canada s'est chiffré à 17,1 millions de dollars en 1995. Les principales exportations agricoles du Canada vers Israël ont été les lentilles et d'autres légumineuses à graines (2,3 millions de dollars), tandis que les principales exportations d'Israël vers le Canada ont été des légumes et des fruits (6,9 millions de dollars).

Pour le secteur agroalimentaire canadien, les plus grands avantages à court terme consisteront à accroître les débouchés pour le blé, les légumineuses à graines, les céréales secondaires et l'huile de canola. L'ALE Canada-Israël prévoit de nouvelles négociations dans deux ans afin de pousser plus loin la libéralisation du commerce. Ainsi, il sera possible d'élargir la portée de l'Accord et de chercher des débouchés à plus long terme pour les produits agroalimentaires canadiens. Dès le début des négociations, le Canada et Israël ont convenu d'exclure les secteurs régulés par l'offre et mutuellement sensibles que sont la laiterie, la volaille et les oeufs.

Dans la plupart des autres domaines, comme les barrières sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques et les droits de propriété intellectuelle, les parties ont convenu que les accords conclus sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce régiraient leurs droits et leurs obligations.

Céréales

En Israël, la demande en céréales importées n'a cessé de croître au cours de la dernière décennie. Les États-Unis ont été jusqu'ici son premier fournisseur. L'ALE Canada-Israël donne au Canada la chance de s'implanter sur ce marché croissant et la possibilité de l'approvisionner de façon cohérente et régulière. Israël établira, pour le Canada, des contingents tarifaires annuels en franchise de 150 000 tonnes de blé et de 200 000 tonnes de céréales secondaires (seigle, orge, avoine et maïs), niveaux fixés au-dessus des volumes antérieurs d'exportation vers Israël. Les importations de blé non fourrager sont assujetties aux exigences d'achat national en Israël. Les exportations canadiennes de malt et de farine de blé profiteront également des contingents tarifaires en franchise. Les contingents annuels se situent à 10 000 tonnes pour la farine de blé et à 9 000 tonnes pour le malt.

Oléagineux

Le Canada s'est assuré un accès en franchise pour les graines de canola, ce qui le met en meilleure position pour concurrencer l'Union européenne et les États-Unis sur ce marché. Les droits de douane sur l'huile de canola canadienne seront frappés d'un tarif de 13 %, au pair avec l'accès pour l'huile de soja. L'industrie israélienne de la trituration des oléagineux dépend largement de l'importation, surtout du soja en provenance des États-Unis qui est broyé pour être transformé en tourteaux. Israël produit des oléagineux (graine de coton, arachide et tournesol), essentiellement pour en faire de la pâture ou des confiseries.

Cultures spéciales

Les légumineuses à graines bénéficieront d'un contingent tarifaire en franchise de 10 000 tonnes. Les exportations canadiennes de légumineuses à graines vers Israël ont atteint 2,3 millions de dollars en 1995. L'industrie laitière très intensive de ce pays offre au Canada des débouchés pour la farine et les granules de luzerne dont l'accès en franchise est maintenant garanti. En outre, les exportations de graines à canaris, qui ont affiché des gains importants au cours des dernières années, profiteront d'un

contingent tarifaire en franchise d'au moins 100 tonnes. L'accès en franchise pour les graines de moutarde sera également assuré.

Viandes rouges

Israël offre un créneau porteur pour les viandes rouges. Jusqu'à 60 % du boeuf consommé dans ce pays est importé. L'ALE Canada-Israël multipliera les possibilités pour les éleveurs, les transformateurs et les exportateurs canadiens de bovins de boucherie, là où les exportations ont été beaucoup moindres que par le passé. L'Accord prévoit que le Canada jouira d'un contingent tarifaire en franchise de 2 000 tonnes pour le boeuf congelé et les abats de boeuf. Toutes les viandes importées en Israël sont visées par la loi sur l'importation de la viande cascher, en vigueur dans ce pays, et doivent être certifiées cascher pour satisfaire aux exigences d'importation conformément à cette loi.

Produits horticoles

Certains gains importants que le Canada a réalisés en s'assurant un accès pour les produits horticoles exportables ouvriront des possibilités d'expansion des débouchés. Il s'agit notamment des pommes de terre de semence, qui bénéficieront d'un contingent tarifaire en franchise de 1 000 tonnes, et des baies fraîches (framboises, bleuets, canneberges et autres baies spéciales), qui profiteront d'un contingent tarifaire en franchise de 150 000 tonnes. Par ailleurs, le Canada jouira d'un tarif préférentiel de 14 % pour les framboises, les bleuets et certaines baies spéciales congelées. Le Canada a ouvert un accès en franchise pour certains légumes frais (p. ex. le persil), le raisin et les fleurs coupées. Par ailleurs, l'accès en franchise pour les roses d'Israël est limité à un contingent tarifaire de 90 000 douzaines de tiges.

Produits élaborés

L'immigration récente en Israël a alimenté l'accroissement de la demande en aliments de choix. Voilà pourquoi les importations de produits transformés par Israël augmentent. L'ALE Canada-Israël profite de cette tendance : elle offre de nouvelles possibilités aux exportateurs canadiens en ciblant les marchés du secteur de la transformation des aliments et des produits finaux. Le Canada jouira d'un accès en franchise pour les ingrédients d'aliments, comme la farine et la tourteau de moutarde et les concentrés de protéines, ainsi que d'un accès tarifaire préférentiel de 8 % pour la farine, la poudre et les flocons de pommes de terre. Les producteurs canadiens de confiseries, de beurre de cacahuètes, de confiture de fruits, de gelées aux fruits, de marinades, de soupes et de sauces auront également un accès en franchise sur le marché israélien.

Sur la scène nationale, les transformateurs canadiens d'aliments profiteront de l'élimination des tarifs sur divers produits importés utilisés dans leur secteur, notamment des cacahuètes, des légumes déshydratés et des épices. En outre, les consommateurs canadiens auront peut-être un meilleur choix de produits alimentaires israéliens, notamment cascher, grâce à l'amélioration de leur accès sur le marché canadien.

Renseignements :

Suzanne Vinet

*Division du commerce multilatéral
Direction de la politique commerciale
internationale*

Téléphone : (613) 759-7665

Télécopieur : (613) 759-7503

Adresse électronique : svinet@em.agr.ca

Juillet 1996

Relations commerciales bilatérales Canada-Israël

Depuis nombre d'années, le Canada et Israël entretiennent d'excellentes relations fondées sur des valeurs communes et des liens sociaux et politiques serrés.

En 1995, les échanges bilatéraux se sont chiffrés à 450 millions de dollars, une hausse de 37 % par rapport à 1994. Les exportations du Canada vers Israël ont atteint au total 236,7 millions de dollars en 1995, soit 49 % de plus que l'année précédente. Parmi les principaux produits exportés, on peut citer la machinerie et les pièces, l'aluminium, le papier et le carton, le matériel électrique et les pièces, la pâte de papier, les céréales, le soufre et l'amiante, les instruments de contrôle et de mesure optiques, les fibres de bois et les fibres discontinues artificielles.

Les importations du Canada provenant d'Israël ont atteint une valeur marchande de 240,8 millions de dollars en 1995, une hausse de 32 % par rapport à 1994. Comme pour les années antérieures, les deux principales catégories de produits importés ont été les bijoux ainsi que la machinerie et les matériels mécanique et électrique.

En novembre 1994, les autorités du Canada et d'Israël ont annoncé l'ouverture de négociations sur un accord de libre-échange bilatéral.

Le 12 janvier 1996, des officiels canadiens et israéliens sont parvenus à un accord provisoire qui conduira à la signature officielle de l'Accord de libre-échange à Toronto, lors de la visite du ministre de l'Industrie et du Commerce de l'État d'Israël, M. Natan Sharansky, le 31 juillet 1996. Le texte final doit être approuvé par les deux gouvernements.

Même si le Canada et Israël entretiennent déjà d'étroites relations commerciales, il est possible que cet accord ouvre d'autres débouchés. De nombreuses entreprises s'emploient déjà à renforcer les liens économiques entre les deux pays.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) offre quatre lignes de crédit pour le financement de crédit-acheteur en Israël. Les exportateurs canadiens qui pensent vendre des biens ou des services à Israël peuvent profiter de la gamme complète de services financiers et de services de gestion du risque assurés par la SEE.

Israël est un marché en expansion, où le niveau de vie est élevé et la croissance économique, forte. Cette situation crée des occasions d'affaires pour les sociétés canadiennes qui se spécialisent dans les produits de haute technologie à valeur ajoutée. D'autres débouchés voient le jour dans des secteurs comme les télécommunications, l'énergie, le pétrole et le gaz, l'agroalimentaire et les pêches.

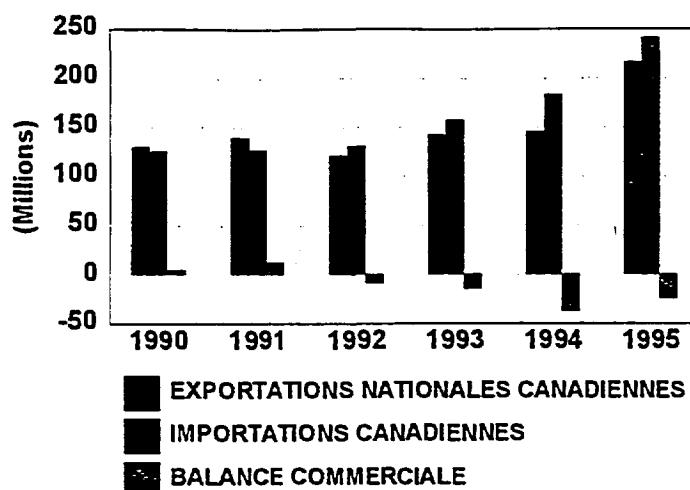
Récemment, plusieurs événements ont contribué à stimuler les échanges entre le Canada et Israël. Par exemple, la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels a été créée en 1993 pour promouvoir la coopération industrielle entre les sociétés canadiennes et israéliennes. Une autre décision heureuse consiste en l'instauration, en juin 1995, d'un service aérien sans escale par Air Canada.

canadiennes et israéliennes. Une autre décision heureuse consiste en l'instauration, en juin 1995, d'un service aérien sans escale par Air Canada.

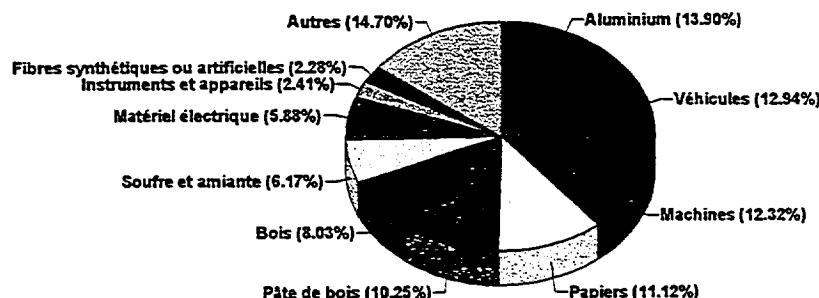
Des liens culturels étroits unissent le Canada et Israël. En 1994, on estimait la communauté juive canadienne à environ 350 000 membres. Près de 15 000 à 20 000 Canadiens résident en Israël. Ces liens contribuent à préserver les étroites relations entre le Canada et Israël.

Avec les liens existants et la forte relation entre les deux pays, l'Accord de libre-échange Canada-Israël les encouragera à devenir plus compétitifs sur le marché mondial et stimulera leurs échanges bilatéraux.

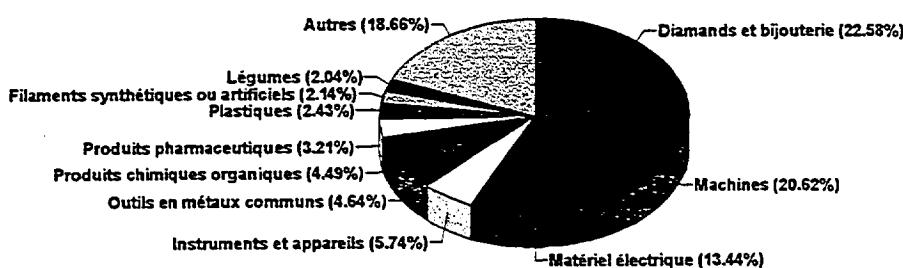
COMMERCE CANADIEN AVEC L'ISRAËL



PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES VERS L'ISRAËL EN 1995



PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES PROVENANT D'ISRAËL EN 1995



mars 1996

STATISTIQUES COMMERCIALES CANADA / ISRAËL
(VALEURS EN MILLIERS \$)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	Variations sur 1 ans	Variations sur 5 ans
Exportations domestiques	119,433	129,579	138,793	120,614	141,792	145,022	216,120	49,03%	66,79%
Importations	<u>148,793</u>	<u>124,788</u>	<u>126,504</u>	<u>129,910</u>	<u>157,029</u>	<u>182,605</u>	<u>240,885</u>	<u>31,92%</u>	<u>93,04%</u>
Balance commerciale	<u>(29,360)</u>	<u>4,791</u>	<u>12,289</u>	<u>(9,296)</u>	<u>(15,237)</u>	<u>(37,583)</u>	<u>(24,765)</u>	<u>34,11%</u>	<u>-616,91%</u>

Principales exportations nationales vers l'Israël:**1995**

Aluminium et ouvrage en alumunium	30,045
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestre, leurs parties et accessoires	27,962
Machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	26,617
Papiers et ouvrages en papier	24,033
Pâte de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; déchets et rebuts de papier ou de carton	22,161
Bois et ouvrages en bois	17,351
Soufre et armante	13,342
Machines, appareils et matériel électrique et leurs parties	12,698
Instruments et appareils d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision, médico-chirurgicaux	5,215
Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	4,927

Principales importations de l'Israël:**1995**

Diamants et bijouterie	54,395
Machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	49,676
Machines, appareils et matériel électrique et leurs parties	32,383
Instruments et appareils d'optique, de photographie, de mesure, de contrôle ou de précision, médico-chirurgicaux	13,838
Outils et outillage, articles de coutellerie en métaux communs; parties de ces articles, en métaux communs	11,171
Produits chimiques organiques	10,826
Produits pharmaceutiques	7,730
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	5,860
Filaments synthétiques ou artificiels	5,147
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaire	4,912

Source: Statistique Canada - HS-6 Data et Annual R49495

ISRAEL

L'ETAT D'ISRAEL

Informations générales

Superficie: 20 700 km² (2/3 de la superficie de l'Ile de Vancouver).

Population: 5 300 000 (1993); taux de croissance: 1.5%; rapport urbain/rural: 92/8%.

Capitale: Jérusalem (544 000) *Note: la statut final de Jérusalem n'étant pas résolu, le Canada, comme la plupart des pays, maintient son ambassade à Tel-Aviv.*

Autres centres urbains: agglomération Tel-Aviv-Jaffa (1 000 000); Haïfa (251 000); Be'er Shiva (135 000); Nadus (120 000).

Composition ethnique: Juifs, 83%, Arabes 14%, autres 1%.

Religion: Judaïsme 82%, Islam 14% (surtout de foi sunnite), Christianisme 2%, Druze 2%.

Langues: Hébreu; l'arabe est couramment parlé, ainsi que l'anglais dans les milieux d'affaires

Monnaie: NIS (nouveau shekel israélien) = 100 agorot.

Taux d'échange: NIS = C\$0,4239 (juin 1996).

Fuseau horaire: 7 heures d'avance sur l'heure normale de l'est; 2 heures d'avance sur l'heure TU.

Début des relations diplomatiques: 28 juillet 1954 - résidence accréditée en Grèce

Ambassade israélienne: 50 rue O'Connor, suite 1005, Ottawa, Ont., K1P 6L2,
tél.: (613) 567-6450, facs.: (613) 237-8865.

Ambassade canadienne: 220 Rehov Hayarkon, Tel Aviv, 63405,

tél.: (011-972-3) 527-2929, facs.: (011-972-3) 527-2333.

Importance régionale: Reconnu comme un ami des pays occidentaux, Israël possède une économie très développée, et un potentiel considérable dans les domaines de haute technologie. Le Canada et Israël ont signé un accord de libre-échange applicable à partir du 1er janvier 1997. Israël possède aussi des accords de libre-échange avec l'UE et les États-Unis. Le conflit israélo-arabe a dominé l'histoire de la région depuis la création de l'État d'Israël. Des conflits l'ont opposé à ses voisins arabes en 1948, 1956, 1967, 1973 et 1982. La tension est aujourd'hui moins tangibles, et une paix régionale est envisagée, principalement depuis la signature historique des accords de paix avec les Palestiniens en septembre 1993, mai 1994 et septembre 1995. Israël a aussi signé un accord de paix avec la Jordanie en 1994. La Syrie et le Liban n'ont toujours pas signé d'accords.

Gouvernement

Constitution actuelle: Israël n'a pas de constitution écrite mais plutôt une série de lois fondamentales qui couvrent les domaines clés de la vie publique. L'autorité législative est assumée par une législature à chambre unique (Knesset) élue tous les quatre ans par représentation proportionnelle. Le Président est élu pour un mandat de cinq ans mais le poste est surtout de nature cérémoniale. Le vrai pouvoir est dans les mains du Cabinet (Conseil des ministres) dirigé par le Premier ministre, qui est responsable de la législature. Lors des élections 1996, le Premier ministre a été élu au suffrage direct, sur un bulletin de vote séparé..

Chef de l'État: le Président Eizer Weizmann

Chef de gouvernement: le Premier ministre Benyamin Netanyahu

Ministre des Affaires étrangères: M. David Lévy

Partis politiques principaux: Le *Likoud* (centre-droite, au pouvoir, élu mai 1996), les travaillistes (centre-gauche, opposition principale). Trois partis religieux font partie de la coalition du gouvernement du Likoud, ainsi qu'un nouveau Parti des Immigrants.

Droits de la personne: Israël est un pays démocratique, gouverné par la primauté du droit et où les droits de la personne sont généralement respectés. Par contre, plusieurs organisations non-gouvernementales (ONG) comme Amnistie Internationale ont rapporté des violations aux droits de la personne dans les Territoires occupés, perpétrées par les autorités israéliennes et par des extrémistes palestiniens.

Situation politique: À la suite des élections du 29 mai 1996, une coalition de centre-droite a formé un gouvernement dirigé par le chef du Likoud, Benyamin Netanyahu. Le nouveau gouvernement suivra probablement une politique de la ligne dure pour tout ce qui concerne la sécurité de l'État d'Israël. Netanyahu s'est officiellement engagé à poursuivre le processus de paix. Les questions les plus délicates pour les Israéliens et les Palestiniens, tels le statut de Jérusalem et la présence de colons israéliens en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, doivent toujours être négociées.

Economie

Produit domestique brut: C\$84.4 milliards; C\$15 932 par habitant (1994).

Taux de croissance économique: 7,0% (1994).

Inflation: 14,5% (1994).

Taux de chômage: 10% (1993).

Dette extérieure: C\$26,5 milliards (1994).

Principaux ports commerciaux: Ashdod, Haïfa.

Industries principales: les services financiers, les produits de consommation, le tourisme et la construction.

Description: Avec un secteur privé en pleine expansion, une main-d'œuvre scolarisée, une industrie bancaire moderne, une bourse importante et un excellent système de communications, Israël a une des économies de la région qui connaît une croissance les plus rapides. Une grande partie de cette croissance économique est alimentée par le grand nombre d'immigrants provenant de l'ancienne Union soviétique. Une économie mixte avec un haut degré de contrôle gouvernemental sur les secteurs clés, Israël possède aussi un important secteur coopératif qui inclut les mouvements *kibbutz* et *mochav* (colonies de coopératives agricoles) et la fédération syndicale *Histadrout*, (propriétaire de plusieurs grandes entreprises). Le gouvernement israélien est en train de privatiser les sociétés d'état, de réformer les normes de travail jugées trop restrictives et de réduire la réglementation.

Relations Canada/Israël

Exportations vers Israël: C\$216.12 millions (1995), surtout de l'aluminium, du bois, de la pulpe et du papier, de la machinerie et des véhicules.

Importations d'Israël: C\$240.885 millions (1995), surtout des diamants industriels, des appareils ménagers et de la machinerie.

Visites officielles: En visite en Israël: Solliciteur-général, Herb Gray (janvier 1996); Ministre de la Justice Allan Rock (avril 1995); Chef officiel de l'opposition, parti libéral de l'Ontario, Lyn McLeod (November 1994); le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux M. David Dingwall (juin 1994); le Ministre de la Défense nationale M. David Collenette (mai 1994); le Premier ministre de l'Ontario M. Bob Rae (décembre 1993); l'ancien Président de la Chambre des communes M. John Fraser (Mars 1992); l'ancien Ministre de la Défense nationale M. Marcel Masse (janvier 1992); l'ancien Secrétaire d'état aux Affaires extérieures M. Joe Clark (mars 1991, novembre 1990). En visite au Canada: le Premier ministre M. Yitzhak Rabin (novembre 1993); le Ministre des Affaires étrangères M. Shimon Peres (mars 1993); l'ancien Président M. Chaim Herzog (juin 1989); le Ministre du Logement Ben-Eliezer (février 1995).

Aide canadienne: Israël ne reçoit pas d'aide internationale du Canada sauf, exceptionnellement, par l'entremise de deux projets régionaux de l'ACDI qui appuient le Processus de paix au Moyen-Orient.

Demandes d'immigration: 1563 personnes ont immigré au Canada en provenance d'Israël en 1993, dont environ 150 réfugiés.

Communauté canado-juive: approx. 350 000 personnes concentrées à Toronto et Montréal.

Pour de plus amples renseignements consulaires, veuillez appeler le 1-800-267-6788 (sans frais d'appel).

Pour plus d'informations concernant les exportations, veuillez appeler le 1-800-267-8376 (sans frais d'appel).

Direction des Relations du Moyen-Orient (GMR).

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Juin 1996

Le ministre de l'Industrie et du Commerce M. Natan Sharansky

Dix ans après sa libération d'une prison soviétique et son immigration ultérieure en Israël, M. Natan Sharansky est élu à la Knesset le 20 mai 1996. Deux semaines plus tard, il entre au Cabinet en qualité de ministre de l'Industrie et du Commerce.

Yisrael ba-Aliya, parti politique dirigé par M. Natan Sharansky, a été officiellement fondé le 7 juin 1995. Yisrael ba-Aliya, qui signifie « la montée d'Israël », veut également dire « Israël pour l'immigration ». À titre de chef de parti, M. Sharansky cherche à améliorer la situation en Israël en mettant l'immigration et les questions d'intégration à l'avant-scène du dialogue politique en Israël. Il croit fermement qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions sociales pour tous les Israéliens de façon à créer une société attrayante et spirituellement créative qui favorisera la venue d'immigrants de l'ancienne Union soviétique et de l'Occident. Yisrael ba-Aliya a obtenu sept sièges à l'issue de sa première participation à l'élection des représentants à la Knesset. Outre le ministère de l'Industrie et du Commerce, Yisrael ba-Aliya s'est également vu attribuer le portefeuille de l'Intégration.

Après avoir terminé ses études au prestigieux Institut physique et technique de Moscou, M. Sharansky demande un visa de sortie pour se rendre en Israël, ce qui lui est refusé pour des « raisons de sécurité ». En 1976, il contribue à la création, à Moscou, du groupe de surveillance d'Helsinki, mouvement de défense des droits de la personne dirigé par Andrei Sakharov. Il amorce alors son combat de toute une vie en faveur des libertés fondamentales.

En 1977, la presse soviétique prétend que M. Sharansky collabore avec la Central Intelligence Agency. En dépit des dénégations venant de tous les niveaux du gouvernement américain, y compris du président Carter lui-même, M. Sharansky est trouvé coupable et condamné à treize ans d'isolement cellulaire et de travaux forcés. Du fait d'intenses pressions internationales, M. Sharansky est libéré à l'occasion d'un « échange de prisonniers » le 11 février 1986. Il émigre en Israël ce jour-là.

Avant d'intégrer la scène politique israélienne, M. Sharansky travaille sans relâche à la défense des droits de la communauté juive soviétique et des immigrants. En 1988, il est élu président du Forum sioniste nouvellement créé, organisation chapeautant des groupes d'activistes composés d'anciens soviétiques et cherchant à aider les nouveaux Israéliens et à sensibiliser la population aux questions d'intégration.

Au début de 1994, M. Sharansky participe à la création de Peace Watch, groupe indépendant et non partisan qui se donne pour objectif de surveiller si les accords signés par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine sont respectés.

Les mémoires de M. Sharansky, *Fear No Evil*, ont été publiés en 1988 et traduits dans neuf langues. De 1990 à 1995, M. Natan Sharansky occupe le poste de rédacteur en chef adjoint au *Jerusalem Report*.

M. Sharansky est marié à Avital Shtieglitz. Ils habitent Jérusalem avec leurs deux filles, Rahel et Hanna.

Le ministre du Commerce international

M. Arthur Eggleton

M. Eggleton est né à Toronto (Ontario), le 29 septembre 1943. Après avoir travaillé comme comptable, il a été élu au conseil municipal de Toronto en 1969, où il a siégé, de même qu'au conseil métropolitain de Toronto, durant vingt-deux ans.

Il a été maire de Toronto de 1980 à 1991 — le plus long mandat qu'un maire ait jamais eu dans l'histoire de la ville. De 1973 à 1980, il a occupé le poste de City Budget Chief, titre du membre du conseil chargé des questions financières. En 1992, il a reçu la plus haute distinction honorifique de Toronto, le Civic Award of Merit.

Il a aussi siégé à la Metropolitan Toronto Police Commission, au conseil d'administration de l'Exposition canadienne nationale et à de nombreux comités et groupes de travail s'occupant de questions communautaires.

M. Eggleton a créé le bureau international de la ville de Toronto qui a pour mission de promouvoir les relations entre les villes, en particulier les relations économiques et culturelles. Ce bureau a été le premier du genre établi au Canada au niveau municipal. De 1989 et 1991, il a été président du comité responsable des programmes internationaux de la Fédération canadienne des municipalités.

Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes le 25 octobre 1993, à titre de député de York-Centre, dans la ville de North York, en banlieue de Toronto.

Le 25 janvier 1996, M. Eggleton a été nommé ministre du Commerce international par le premier ministre Jean Chrétien. Il siégeait déjà au Cabinet à titre de président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure.

M. Eggleton a une fille.

doc
CA1
EA
96C13
EXF

b3310991(E)
b3311004 (E)
~~SECRET//NOFORN//COMINT~~



CANADA-ISRAEL FREE TRADE AGREEMENT

BACKGROUND INFORMATION

July 31, 1996



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada

News Release

July 31, 1996

Dept. of External Affairs
Ministère des Affaires étrangères

JULY 31 - 1996

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOUR À LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

CANADA AND ISRAEL SIGN FREE TRADE AGREEMENT

The Honourable Art Eggleton, Minister for International Trade, and the Minister of Industry and Trade of the State of Israel, Natan Sharansky, today signed the Canada-Israel Free Trade Agreement.

"This agreement symbolizes the direction Canada is taking to further liberalize trade in order to stimulate exports and, in turn, create jobs for Canadians," said Mr. Eggleton. "It will put Canadian exporters on an equal footing with their U.S. and European competitors, who have had the benefit of free trade agreements with Israel."

The following are the main elements of improved market access in the Agreement:

- Tariffs will be removed from industrial products of Canadian or Israeli origin beginning January 1, 1997. Only women's swimwear, at Canada's request, and certain cotton fabric, at Israel's request, will continue to be subject to tariffs, although these tariffs will be phased out over the first two and a half years.
- Duty-free access or low duties will be applied to a variety of agricultural and fisheries products exported by both countries. For Canada, such items include grains, grain products, beef, maple sugar, alcoholic beverages and various processed foods. Both sides have excluded dairy, poultry and egg products. Renewed discussions are to be held within two years, however, with the aim of further liberalizing agri-food trade.

To resolve any disputes under the Agreement, both countries have agreed to be governed by a binding dispute settlement process.

The next step will be to initiate the implementation process on each side, including the passage of any necessary legislation. If the implementation process is complete on both sides by the end of this year, the Agreement will take effect January 1, 1997.



Government
of Canada Gouvernement
du Canada

Canada

It is Canada's intention to extend the same benefits to the Palestinians that Israel will enjoy under the Free Trade Agreement. We are examining ways to achieve this with the Palestinian Authority.

In support of this new agreement, both ministers also announced the formation of a business advisory group to function within the Canada-Israel Joint Economic Commission. The mandate of the new group is to produce innovative approaches to stimulate business and to provide advice to the two governments on trade issues.

Additional information on the Canada-Israel Free Trade Agreement is available through the Internet under "international business development" at <http://www.dfaid-maeci.gc.ca> or through FaxLink at (613) 944-4500. Information is also available upon request through the InfoCentre by telephone at (613) 944-4000 and by fax at (613) 996-9709.

- 30 -

For further information, media representatives may contact:

Nicole Bourget
Director of Communications
Office of the Minister for International Trade
(613) 996-6271

Media Relations Office
Department of Foreign Affairs and International Trade
(613) 995-1874

This document is also available on the Department's Internet site: <http://www.dfaid-maeci.gc.ca>

Highlights of the Canada-Israel Free Trade Agreement

Barrier-Free Access to Israel

- Immediate elimination of tariffs on virtually all industrial goods, with phase-out of the two remaining tariffs on industrial goods (i.e., women's bathing suits, certain cotton fabrics) within two and a half years.
- Major increase in market access for key Canadian agricultural and fish export interests, including grains, grain products, oilseeds, pulse crops, beef and various processed food products, covering 80 per cent of Canada's exports of agricultural and fish products to Israel.
- Canadian producers and exporters gain access to the Israeli market comparable to the preferred access already enjoyed by U.S. and European producers under Israel's free trade agreements with the United States and the European Union.
- Canadian sectors expected to benefit include grains and grain products, as well as manufactured items such as telecommunications, environmental and other high-technology goods.

Other Benefits

- Quantitative restrictions and other import and export non-tariff barriers are not allowed, except as provided explicitly under the Agreement.
- Clear and straightforward rules of origin, with U.S.-made inputs allowed as originating inputs under specified circumstances.
- Binding dispute settlement panel process.
- Further discussion on improving agricultural market access package in two years' time.
- Supply-managed dairy, poultry and egg products excluded from the elimination of tariffs under the Agreement.
- The Auto Pact is unaffected.
- Cultural industries are exempted.
- Other areas of trade, such as trade in services and government procurement, continue to be governed by World Trade Organization rights and obligations.

Summary of the Canada-Israel Free Trade Agreement

The key feature of the Canada-Israel Free Trade Agreement is the extensive elimination of tariffs on Canadian and Israeli goods. With the exception of two products, all tariffs on industrial products are eliminated immediately upon implementation of the Agreement. The package of tariff concessions for the agriculture and fish sectors covers a wide range of products of export interest to both countries, involving about 80 per cent of current agri-food trade between the two Parties. Supply-managed products are excluded from tariff elimination under the Agreement.

Other areas of trade will continue to be governed by the rights and obligations under the World Trade Organization (WTO). These include national treatment, non-tariff barriers, technical barriers, temporary entry of business persons, trade in services, trade-related investment measures, government procurement, subsidies and countervailing duties, anti-dumping duties and intellectual property rights.

Cultural industries are exempted from the provisions of the Agreement. The Auto Pact is not affected.

The scheduled date of implementation for the Agreement is January 1, 1997.

Tariffs: Industrial Products

- With two exceptions, tariffs are removed immediately on all industrial goods of Canadian and Israeli origin.
- The two exceptions are the Canadian tariff on women's swimwear and the Israeli tariff on certain cotton fabrics, both of which will be phased out over two and a half years.
- Tariffs are also eliminated for goods that undergo repair or alteration in the other Party.

Tariffs: Agricultural and Fisheries Products

- Duty-free access or low rates of duty for specific items of export interest to both Canada and Israel, including grains, grain products, oilseeds, pulse crops, selected fresh produce, beef, maple sugar, sugar-containing products, alcoholic beverages and various processed food products.
- Supply-managed dairy, poultry and egg products are excluded from the elimination of tariffs under the Agreement.
- The Parties will renew discussions within two years with a view to further liberalization of agrifood trade.

Rules of Origin

- The rules of origin are based on changes in tariff classification under the Harmonized System for tariff classification.
- The rules of origin are, on the whole, less restrictive than those under the North American Free Trade Agreement and reflect the structure and openness of the Canadian and Israeli economies.
- Since both Canada and Israel have free trade agreements with the United States, U.S.-made materials will, under specific circumstances, be treated as originating inputs when used to produce Canadian or Israeli goods. In addition, some minor processing (e.g., dilution, cleaning or packaging) in the United States is allowed for originating goods shipped via the United States.
- The rules of origin are to be reviewed in two years to see where they can be improved.

Emergency Action: Safeguards

- During the first two and a half years of the Agreement, a Party may take a bilateral safeguard action if, as a result of tariff elimination, imports of a good from the other Party are a substantial cause of serious injury.
- The Parties would only include each other in any global safeguard action under stringent conditions.

Non-Tariff Barriers, National Treatment, Technical Barriers, Sanitary and Phytosanitary Measures, Trade-Related Investment Measures, Temporary Entry of Business Persons, Anti-dumping, Subsidies and Countervailing Duties, Government Procurement

- These areas continue to be governed by WTO rights and obligations.
- Quantitative trade restrictions and other import or export non-tariff barriers are not allowed, except as explicitly provided for under the Agreement (e.g., provincial export restrictions on logs and fish).

Competition Policy

- The Agreement includes provisions on competition law and policy to deal with anti-competitive and monopolistic actions by public and private parties.

Dispute Settlement

- The Agreement includes a binding dispute settlement panel process.

Canada-Israel Free Trade Agreement What It Means for Agriculture and Agri-Food

Overview

The Canada-Israel Free Trade Agreement (FTA), which will come into force January 1, 1997, improves market access for agri-food products of export interest to both Canada and Israel, and eliminates tariffs on virtually all industrial goods. It will restore Canada's competitive position in the Israeli market where the United States and the European Union have gained preferential access through negotiated bilateral arrangements.

The Canada-Israel FTA covers about 80 per cent of two-way trade in agri-food products. Total agri-food trade between Israel and Canada was \$17.1 million in 1995. Canada's principal agricultural exports to Israel were lentils and other pulses (\$2.3 million), while Israel's main exports to Canada were vegetables and fruits (\$6.9 million).

For the Canadian agri-food sector, the greatest short-term benefits will be increased opportunities for wheat, pulse crops, coarse grains and canola oil. The Canada-Israel FTA provides for renewed negotiations in two years to pursue further trade liberalization. This will expand coverage of the agreement and help to secure longer-term opportunities for Canadian agri-food products. Canada and Israel agreed at the outset of the negotiations to exclude the mutually sensitive supply-managed sectors of dairy, poultry and eggs.

In most other areas, such as sanitary and phytosanitary barriers, technical barriers and intellectual property rights, the parties agreed that their rights and obligations would be governed by the agreements under the World Trade Organization.

Grains

Israel's demand for imported grains has steadily increased over the last decade. The United States has been the predominant supplier. The Canada-Israel FTA gives Canada a chance to take advantage of this growing market and the opportunity to supply it on a consistent and regular basis. Israel will establish annual duty-free tariff rate quotas for Canada of 150 000 tonnes of wheat and 200 000 tonnes of coarse grains (rye, barley, oats and corn), levels set above Canada's historic export volumes to Israel. Non-feed wheat imports are subject to domestic purchase requirements in Israel. Canadian wheat flour and malt exports will also benefit from duty-free tariff rate quotas. The annual quotas are 10 000 tonnes for wheat flour and 9 000 tonnes for malt.

Oilseeds

Duty-free access for canola seed has been secured, putting Canada in a better position to compete with the European Union and the United States in this market. Duties on Canadian canola oil will be applied at a rate of 13 per cent, at par with access for soybean oil. Israel's oilseed-crushing industry depends largely on imports, primarily soybeans from the United States, which are crushed for meal. Israel's domestic oilseed crops (cottonseed, peanut and sunflower) are grown mainly for feed or confectionery.

Special Crops

Pulse crops will benefit from a duty-free tariff rate quota of 10 000 tonnes. Canadian pulse crop exports to Israel reached \$2.3 million in 1995. Israel's highly intensive dairy industry offers market opportunities for alfalfa meal and pellets, which are now guaranteed duty-free access. In addition, canary seed exports, which have shown major gains in recent years, will

benefit from a duty-free tariff rate quota of not less than 100 tonnes. Mustard seeds will also receive duty-free access.

Red Meats

Israel has a growing niche market for red meats. As much as 60 per cent of beef consumed domestically is imported. The Canada-Israel FTA will expand opportunities for Canadian beef producers, processors and exporters where export volumes have been at significantly lower levels in the past. The agreement provides Canada with a 2 000-tonne duty-free tariff rate quota for frozen beef and beef offal. All meat imports must be certified under Israel's Kosher Meat Import Law.

Horticultural Products

New export market development opportunities will arise from some important gains Canada achieved in securing access for horticultural products of export interest. This includes seed potatoes, which will have a duty-free tariff rate quota of 1 000 tonnes, and fresh berries (raspberries, blueberries, cranberries and other specialty berries) through a duty-free tariff rate quota level of 150 tonnes. Canada will also benefit from a preferential tariff rate of 14 per cent for frozen raspberries, blueberries and selected specialty berries. Canada agreed to provide duty-free access for certain fresh vegetables (e.g., parsley), grapes and cut flowers, with duty-free access for roses from Israel limited to a tariff rate quota of 90 000 dozen stems.

Further Processed Products

Israel's recent immigration has fuelled an increase in demand for food, both in terms of quantity and selection. As a result, Israel's imports of processed products are on the rise. The Canada-Israel FTA takes advantage of the trend by offering new opportunities for Canadian exporters, targeting food manufacturing markets as well as final-product markets. Canada will have duty-free access for food ingredients such as mustard flour and meal and protein concentrates, and preferential tariff access of 8 per cent for potato flour, meal and flakes. Canadian producers of confectionery products, peanut butter, jams, fruit jellies, pickles, soups and sauces will also find duty-free access to the Israeli market.

On the home front, Canadian food processors will benefit from the elimination of tariffs on a variety of imported products used in food manufacturing. This includes peanuts, dehydrated vegetables and spices. As well, Canadian consumers may have a better selection of Israeli food products, especially kosher products, which will benefit from improved access to Canada.

For more information contact:

*Wendy Cymbal
Multilateral Trade Division
International Trade Policy Directorate
Telephone: (613) 759-7671
Fax: (613) 759-7503
E-mail: wcymbal@em.agr.ca*

July 1996

Canada-Israel Bilateral Trade Relations

For many years, Canada and Israel have had excellent relations based on shared values and strong political and social bonds.

In 1995, two-way trade was \$450 million, an increase of 37 per cent over 1994. Canadian exports totalled \$236.7 million in 1995, up 49 per cent from 1994. Major Canadian sales include machinery and parts, aluminum, paper and paperboard, electrical equipment and parts, pulp of wood, cereals, sulphur and asbestos, optical measuring and checking equipment, wood and man-made staple fibres.

Canadian imports from Israel were worth \$240.8 million in 1995, 32 per cent more than in 1994. As in previous years, the two largest categories of imports were diamonds, and mechanical and electrical machinery and equipment.

In November 1994, the leaders of Canada and Israel announced the opening of negotiations for a bilateral Free Trade Agreement.

On January 12, 1996, Canadian and Israeli officials reached a tentative agreement leading to the formal signing of the Free Trade Agreement in Toronto during the visit of Minister of Industry and Trade of the State of Israel Natan Sharansky on July 31, 1996. The final text is subject to approval by both governments.

While Canada and Israel currently have strong commercial relations, this agreement will likely generate significantly more business opportunities. There are numerous companies already working to strengthen the existing economic ties between Canada and Israel.

The Export Development Corporation (EDC) offers four lines of credit for buyer credit financing in Israel. Canadian exporters looking to sell goods or services in Israel can benefit from the full range of financial and risk management services offered by the EDC.

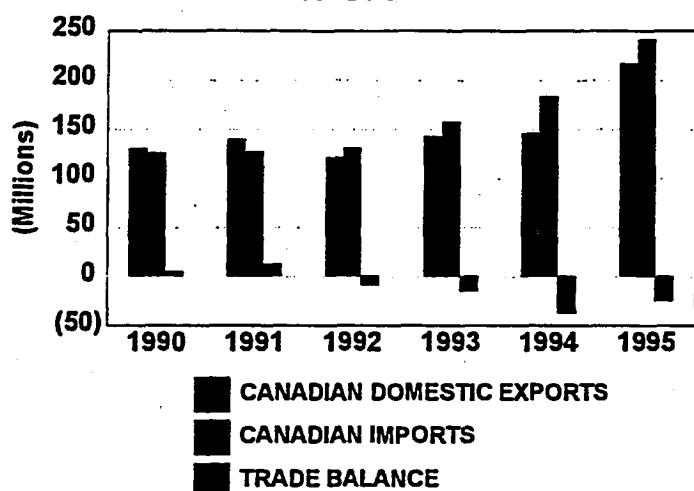
Israel is an expanding market with a high standard of living and strong economic growth. This has created opportunities for Canadian companies specializing in value-added high technology goods. Other emerging opportunities are in sectors such as telecommunications, energy, oil and gas, agri-food, and fish.

Several recent developments have also helped foster business between Canada and Israel. For example, the Canada-Israel Industrial Research and Development Foundation (CIIRDF) was established in 1993 to promote industrial co-operation between Canadian and Israeli firms. Another positive development was the inauguration in June 1995 of Air Canada's non-stop service to Israel.

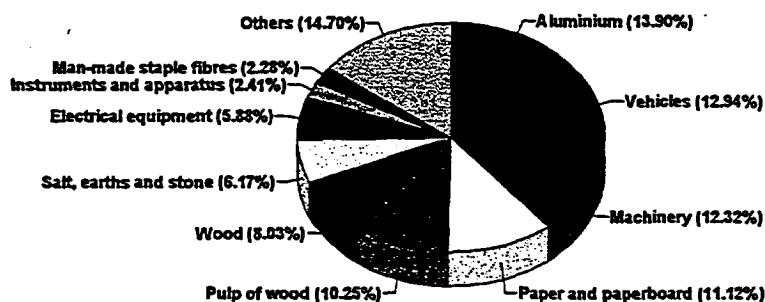
Canada shares strong cultural bonds with Israel. In 1994, it was estimated that the Canadian Jewish community had grown to about 350 000. Approximately 15 000 to 20 000 Canadians reside in Israel. These are the ties that help preserve the strong relations between Canada and Israel.

With all these links already in place and a strong relationship between the two countries, the Canada-Israel Free Trade Agreement will encourage both nations to become more competitive in the global marketplace and help increase bilateral trade.

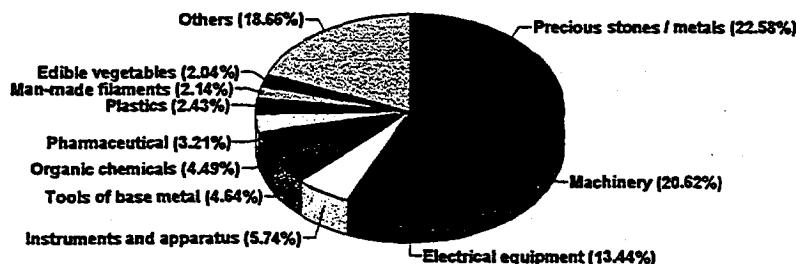
CANADA'S MERCHANDISE TRADE WITH ISRAEL



CANADA'S MAJOR EXPORTS TO ISRAEL IN 1995



CANADA'S MAJOR IMPORTS FROM ISRAEL IN 1995



CANADA / ISRAEL TRADE STATISTICS
(VALUES IN \$,000)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1 Year % change	5 Year % change
Domestic Exports	119,433	129,579	138,793	120,614	141,792	145,022	216,120	49.03%	66.79%
Imports	148,793	124,788	126,504	129,910	157,029	182,605	240,885	31.92%	93.04%
Trade Balance	(29,360)	4,791	12,289	(9,296)	(15,237)	(37,583)	(24,765)	34.11%	-616.91%

Major Domestic Exports to Israel:

Aluminium and articles thereof	30,045
Vehicles other than railway or tramway rolling-stock, and parts and accessories thereof	27,962
Machinery and mechanical appliances; parts thereof	26,617
Paper and paperboard; articles of paper pulp, of paper or of paperboard	24,033
Pulp of wood or of other fibres cellulosic material; waste and scrap of paper or of paperboard	22,161
Wood and articles of wood	17,351
Salt; sulphur; earths and stone; plastering materials; lime and cement	13,342
Electrical machinery and equipment and parts thereof	12,698
Optical, photographic, measuring, checking, precision, medical instruments and apparatus	5,215
Man-made staple fibres	4,927

Major Imports from Israel:

Precious or semi-precious stones, precious metals, and articles thereof	54,395
Machinery and mechanical appliances; parts thereof	49,676
Electrical machinery and equipment and parts thereof	32,383
Optical, photographic, measuring, checking, precision, medical instruments and apparatus	13,838
Tools, implements, cutlery, spoons and forks, of base metal; parts thereof of base metal	11,171
Organic chemicals	10,826
Pharmaceutical products	7,730
Plastics and articles thereof	5,860
Man-made filaments	5,147
Edible vegetables and certain roots and tubers	4,912

Source: Statistics Canada - HS-6 Data & Annual R49495

ISRAEL

THE STATE OF ISRAEL

General Information

Area: 20,700 sq.km (2/3 the size of Vancouver Island).

Population: 5,300,000 (1993); Growth rate: 1.5%; Urban/rural ratio: 92/8%

Capital: Jerusalem (544,000) Note: Israel has declared Jerusalem to be its capital. However, the final status of Jerusalem has yet to be resolved and Canada, like most countries, maintains its embassy in Tel Aviv.

Other urban centres: Tel Aviv-Jaffa agglomeration (1,000,000); Haifa (251,000); Be'er Sheva (135,000).

Ethnic composition: Jewish 82%; Arab 16%; others 2%.

Religion: Judaism 82%; Islam 14% (mostly Sunni muslim); Christian 2%; Druze 2%.

Languages: Hebrew; Arabic is an official language but spoken little outside Arab communities. English is widely spoken.

Currency: NIS (new Israeli shekel) = 100 agorot.

Exchange: 1 NIS=C\$.4239 (June 26, 1996)

Time: 7 hours ahead of Eastern Standard; 2 hours ahead of GMT.

Diplomatic Relations in operation since: July 28, 1954 - Accredited as resident in Greece

Israeli Embassy: 50 O'Connor St., Suite 1005, Ottawa, Ont., K1P 6L2, tel.: (613) 567-6450, fax.: (613) 237-8865.

Canadian Embassy: 220 Rehov Hayarkon, Tel Aviv, 63405,

tel.: (011-972-3) 527-2929, fax.: (011-972-3) 527-2333.

Regional importance: Israel has a well-developed economy with a strong base in advanced technology. Canada and Israel signed a Free Trade Agreement in July 1996, with a scheduled implementation date of January 1, 1997. Israel also has free trade agreements with the USA and EU. The Arab-Israeli conflict has historically dominated Middle Eastern politics, with wars between Israel and its neighbours in 1948, 1956, 1967, 1973 and 1982. Tension has now lessened and regional peace is becoming a possibility, with Israel signing historic peace agreements with the Palestinians in September, 1993 (Declaration of Principles) and follow-up agreements in May, 1994 and September, 1995. Israel and Jordan signed a peace agreement in 1994. Syria and Lebanon have not yet made peace with Israel.

Government

Present Constitution: Israel has no written constitution, but a number of basic laws covering key areas of public life. Legislative authority lies with a unicameral legislature (Knesset) elected every four years through proportional representation. The President is elected by the legislature for a five year term but the post is mainly ceremonial. Real power lies with the Cabinet led by the Prime Minister. In 1996, the Prime Minister was directly elected on a separate ballot for the first time.

Head of State: President Ezer Weizman.

Head of Government: Prime Minister Benjamin Netanyahu.

Minister of Foreign Affairs: Mr. David Levy.

Main Political Parties: Likud (centre-right, governing, elected May 1996), Labour (centre-left, main opposition). Three religious parties are part of Likud coalition government, as well as new Immigrant's party.

Human Rights Record: Israel has been criticized for its human rights violations within the Occupied Territories, including collective punishment, arbitrary arrest, and torture of Palestinians. These complaints have, however, been greatly reduced in number since the signing of the Israeli-PLO peace agreements.

Political situation: The May 29, 1996 election produced a right of centre coalition government under Likud leader Benjamin Netanyahu. The new government is expected to pursue more hardline positions on issues affecting Israel's security. Netanyahu has pledged to continue the peace process. Some of the most contentious issues between Israel and Palestinians remain to be negotiated, including the status of Jerusalem and the presence of 270,000 Israeli settlers in predominantly Palestinian West Bank and Gaza.

Economy

Gross Domestic Product: C\$84.4 billion ; C\$15 932 per capita (1994).

Economic growth rate: 7.0% (1994).

Inflation: 14.5% (1994).

Unemployment rate: 10% (1993).

External debt: C\$26.5 billion (1994).

Main commercial ports: Ashdod, Haifa.

Main industries: Financial services, manufacturing of consumer goods, tourism, and construction.

Description: With a thriving private sector, well-educated workforce, modern banking industry, an important stock exchange and an excellent communications system, Israel has one of the fastest growing economies in the region. Much of the growth is fuelled by the high number of immigrants from the former Soviet Union. A mixed economy with a strong degree of government control over key sectors, Israel also has a large cooperative sector which includes the *kibbutz* and *moshav* movements (agricultural cooperatives); an the *Histadrut* labour federation also, owns many large firms. The government has begun to sell off state-owned companies, reform restrictive labour practices and reduce regulation.

Canada/Israel Relations

Canadian exports to Israel: C\$216.12 million (1995), mostly aluminium, vehicles, machinery, paper, pulp of wood and wood.

Canadian imports from Israel: C\$240.885 million (1995), mostly industrial diamonds, machinery and electrical equipment.

Official visits: Visiting Israel: Solicitor General Herb Gray (January 1996), Minister of Justice Allan Rock (April 1995); Leader of the Official Opposition Ontario Liberal Party Lyn McLeod (November 1994); Minister of Public Work and Government Services David Dingwall (October 1994); Minister of National Defence David Collenette (May 1994); Ontario Premier Bob Rae (December 1993); former Speaker of the House of Commons John Fraser (March 1992); former Minister of National Defense Marcel Masse (January 1992); former Secretary of State for External Affairs Joe Clark (March 1991, November 1990). Visiting Canada: Prime Minister Yitzhak Rabin (November 1994, November, 1993); Minister of Foreign Affairs Shimon Peres (March 1993); former President Chaim Herzog (June 1989), Housing Minister Ben-Eliezer (February; 1995).

Canadian aid: Israel is not eligible except through two regional CIDA projects in support of the Middle East Peace Process.

Immigration requests: 1563 people immigrated to Canada from Israel in 1993 including approximately 150 refugees.

Canadian-Jewish community: approx. 350,000 with concentrations in Toronto and Montreal.

For a travel advisory report, please call 1-800-267-6788 (toll free).

For more information on exporting, please call 1-800-267-8376 (toll free).

Middle East Relations Division (GMR).
Department of Foreign Affairs and International Trade.
June 1996.

Ce document est aussi disponible en français.

Natan Sharansky Minister of Industry and Trade

Ten years after his release from Soviet prison and his subsequent immigration to Israel, Natan Sharansky was elected to the Israeli Knesset on May 20, 1996. Two weeks later, he was appointed to the Cabinet as Minister of Industry and Trade.

Yisrael ba-Aliya, the political party headed by Natan Sharansky, was officially formed on June 7, 1995. Yisrael ba-Aliya, which means "Israel on the Rise," also denotes "Israel for Immigration." As party chairman, Mr. Sharansky aspires to improve Israel by bringing immigration and absorption issues to the forefront of the Israeli political dialogue. He firmly believes that the improvement of social conditions for all Israelis is crucial in order to create an attractive and spiritually creative society that will encourage aliyah from the former Soviet Union and from the West. Yisrael ba-Aliya won seven seats in its first Knesset elections. In addition to the Industry and Trade Ministry, Yisrael ba-Aliya was also assigned the Absorption Ministry portfolio.

After graduation from the prestigious Physical Technical Institute in Moscow, Mr. Sharansky applied for an exit visa to Israel, which was denied for "security reasons." In 1976, he helped establish the Helsinki Monitoring group, a human rights movement in Moscow headed by Andrei Sakharov, thereby beginning his life-long struggle for basic freedoms.

In 1977, a Soviet newspaper alleged that Mr. Sharansky was collaborating with the U.S. Central Intelligence Agency. Despite denials from every level of the U.S. government, including President Carter himself, Mr. Sharansky was found guilty and sentenced to 13 years of solitary confinement and hard labour. Due to intense international pressure, Mr. Sharansky was released in a "prisoner exchange" February 11, 1986. He emigrated to Israel that day.

Prior to his advent on the Israeli political scene, Mr. Sharansky worked tirelessly in support of Soviet Jewry and immigrants' rights. In 1988, he was elected President of the newly created Zionist Forum, an umbrella organization of former Soviet activist groups dedicated to helping new Israelis and educating the public about absorption issues.

In early 1994, Mr. Sharansky co-founded Peace Watch, an independent, non-partisan group committed to the monitoring of compliance to agreements signed by Israel and the Palestine Liberation Organization.

Mr. Sharansky's memoirs, *Fear No Evil*, were published in the United States in 1988 and translated into nine languages. From 1990 to 1995, Natan Sharansky served as Associate Editor of *The Jerusalem Report*.

Natan Sharansky is married to Avital Shtieglitz Sharansky. They reside in Jerusalem with their two daughters, Rahel and Hanna.

**Arthur Eggleton
Minister for International Trade**

Arthur Eggleton was born in Toronto on September 29, 1943. Before being elected to City Council in 1969, Mr. Eggleton worked as an accountant.

During Art Eggleton's earlier political career, he served 22 years as a member of Toronto City Council and the Metropolitan Toronto Council. From 1980 to 1991 he was Mayor of Toronto — the longest-serving mayor in the city's history. Between 1973 and 1980 he served as City Budget Chief, the member of Council responsible for financial matters. In 1992, Mr. Eggleton received Toronto's highest honour, the Civic Award of Merit.

In addition, he has served on the Metropolitan Toronto Police Commission, the Board of the Canadian National Exhibition and numerous committees and task forces dealing with community issues.

Mr. Eggleton established the City of Toronto International Office to advance city-to-city relationships, particularly economic and cultural links. This office was the first of its kind at the municipal level in Canada. Between 1989 and 1991, he served as Chairman of the committee responsible for International Programs for the Federation of Canadian Municipalities.

On January 25, 1996, Art Eggleton was appointed Minister for International Trade by Prime Minister Jean Chrétien. Before the appointment, Mr. Eggleton had served in Cabinet since November 1993 as President of the Treasury Board and Minister Responsible for Infrastructure. He was first elected to the Parliament of Canada on October 25, 1993, as the Member for York Centre in the City of North York (Metropolitan Toronto).

Mr. Eggleton has one daughter.